NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17703
31 décembre 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY
JAN 2 1986

LETTRE EN DATE DU 31 DECEMBRE 1985, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM D'ISRAEL AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Israël tient à présenter quelques observations au sujet des événements récents qui ont amené hier le Président du Conseil de sécurité à faire une déclaration condamnant les attaques commises contre des civils aux aéroports de Rome et de Vienne (S/17702).

Le terrorisme palestinien, issu directement de l'OLP et inspiré par elle, ne cesse de se vanter de la "lutte armée" qu'il mène contre Israël et les citoyens israéliens. Il a une fois de plus démontré qu'il était prêt à massacrer des civils de nationalités diverses, dans le cadre de sa campagne obsessionnelle contre l'existence même d'Israël.

Lors des dernières atrocités qu'il a perpétrées, le terrorisme palestinien a délibérément et impitoyablement massacré et mutilé femmes, enfants et bébés - et ce précisément au moment des fêtes de Noël, symbole de paix et de fraternité, dans le but délibéré de faire le plus possible de victimes civiles.

L'OLP a été la première organisation terroriste à lancer, dès 1968, des attaques contre les transports aériens civils. Elle en a fait depuis sa spécialité; les aéroports continuent d'être la scène d'actes de terrorisme international, tels que les attaques contre les terminaux de Rome et de Vienne.

L'OLP continue d'attaquer impudemment des cibles civiles. Il est donc paradoxal de constater que de nombreux pays ont dénoncé le terrorisme international, mais que certains d'entre eux autorisent la première organisation terroriste du monde à avoir une "mission" dans leur capitale.

Il faut condamner les pays qui donnent appui et asile à la bande de terroristes qui a commis ces dernières atrocités criminelles, en particulier la Libye qui est désormais le centre mondial du terrorisme international et dont les agences de presse glorifient les atrocités commises à Rome et à Vienne et les qualifient élogieusement d'"opérations courageuses". Il convient de noter que ces bandes de criminels trouvent également abri et appui en Iraq et en Syrie.

La communauté internationale est de plus en plus désireuse de mettre fin à ces atrocités et d'adopter des mesures en vue de prévenir ces actes odieux. Il est aujourd'hui absolument indispensable que tous les pays qui sont opposés au terrorisme international s'associent et entreprennent une action décisive pour combattre efficacement ce mal cancéreux.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent par intérim
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Johanan BEIN